

Conseil de Paris : Intervention d'Anne Hidalgo sur les orientations budgétaires 2016

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues, ce deuxième débat d'orientation budgétaire de la mandature a pour vocation de vous présenter, dans un esprit de transparence et de responsabilité, les grandes tendances qui structurent le budget de notre collectivité. C'est sur cette base que nous pourrons débattre ensemble des voies qui s'ouvrent à nous dans un contexte difficile, caractérisé par de fortes contraintes et une grande incertitude.

Ce budget s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris devant les Parisiens au début de cette mandature et marqué par une double ambition. D'une part, nous recherchons la sobriété dans le fonctionnement de notre administration, et ce, en maintenant un haut niveau de service public. D'autre part, nous poursuivons une véritable ambition en matière d'investissement. Si notre Ville est en mesure de continuer à progresser et à protéger, à investir et à innover, nous le devons à la gestion sobre et rigoureuse qui a prévalu depuis plusieurs années.

Toutefois, la situation dans laquelle s'élabore le budget pour 2016 est marqué par des contraintes inédites. Nous devons d'abord faire face à une baisse continue des dotations de l'Etat, qui est amenée à se poursuivre cette année, jointe à une progression tout aussi continue des dépenses de péréquation. Nous sommes également entravés par les incertitudes liées à la réforme de la dotation globale de fonctionnement et à ce qui sera demandé aux collectivités locales dans le cadre du projet de loi de finances pour 2016.

Comme les années précédentes, nous devons maintenir une stabilité et une santé financières pérennes afin de ne pas faire peser sur les Parisiens les baisses massives de dotation imposées par l'Etat. Dans le même temps, nous devons conserver les bons indicateurs qui sont les nôtres, qu'il s'agisse de notre capacité d'autofinancement, de notre taux d'endettement ou du taux des impôts locaux.

Je veux insister sur ce dernier point : je respecte et je respecterai mon engagement de ne pas augmenter la fiscalité des Parisiens. Nous pourrons nous appuyer pour cela sur des recettes de fiscalité immobilières solides permises par une dynamique positive du marché immobilier et sur une CVAE probablement moins volatile que pour la période précédente.

Dans ce contexte de crise endémique, qui impose également une progression de nos dépenses sociales, la dynamique spontanée de nos dépenses et de nos recettes implique une stratégie

ambitieuse. Ce sont près de 400 M€ qu'il nous faut dégager, sans toutefois affaiblir la dynamique de l'investissement.

J'ai souhaité que ce débat d'orientation budgétaire puisse se tenir dès le mois d'octobre, malgré les incertitudes qui pèsent sur les décisions de l'Etat affectant la construction de notre budget. Cela permet d'ouvrir dès maintenant un réel débat sur les pistes qui sont sur la table.

Parmi les pistes que nous envisageons et que nous devons affiner et discuter ensemble, figurent la modernisation de la taxe de séjour, la poursuite de notre politique de dynamisation des recettes perçues des concessionnaires de la Ville ou encore le renforcement du contrôle sur le paiement du stationnement. Nous pourrions aussi envisager de relever, comme l'ont fait la plupart des départements, le taux des droits indirects perçus lors des transactions immobilières et de renforcer la taxation spéciale pesant sur les résidences secondaires.

Dans le même temps, nous poursuivrons une politique de sobriété en matière de dépenses de fonctionnement, nous permettant de dégager entre 130 et 150 M d'euros d'économies, sans bien sûr toucher aux équipements, aux dispositifs et aux équipes qui servent au quotidien des Parisiens. Conçus dans un esprit de collégialité et de responsabilité, ces efforts d'économies porteront notamment sur la mutualisation et la rationalisation des dispositifs existants, des contributions à nos grands partenaires (PP, STIF, SYCTOM) calibrées au plus juste et une évolution maîtrisée de la masse salariale, avec toutefois des recrutements dans les secteurs prioritaires de la petite enfance et de la propreté.

Le recentrage de l'administration sur une logique d'optimisation et de proximité s'accompagnera par ailleurs d'une amélioration des conditions de travail, ainsi que d'une priorité portée sur la formation et la possibilité d'évolution professionnelle des agents.

Mes chers collègues, les efforts que nous faisons ont un sens : cette stratégie financière rigoureuse et responsable nous permettra de déployer en 2016 un Programme d'Investissement de la mandature ambitieux et tourné en priorité vers les quartiers populaires. De notre capacité à investir continument et fortement tout au long de la mandature dépendent aussi bien l'attractivité de Paris que sa cohésion sociale. L'engagement pour une ville fondée sur l'égalité des territoires et la solidarité de ses habitants se traduit jour après jour. Plus de 25 % du PIM territorialisé bénéficiera ainsi aux quartiers populaires de Paris, qui, trop longtemps relégués à ses marges, deviennent aujourd'hui le cœur de notre métropole.

Notre Ville maintiendra en 2016 son budget dédié aux quartiers « politique de la ville » et intensifiera sa mobilisation dans tous les domaines. Ce n'est qu'en investissant massivement dans ces quartiers que nous répondrons aux besoins des habitants et que nous relèverons ensemble les défis pour construire une ville bienveillante, fraternelle et inclusive.

Dans le même temps, nous traduirons dans les faits la priorité absolue des Parisiens en finançant 10 000 nouveaux logements, en mobilisant le parc privé – en particulier par le dispositif Multiloc –, et en mettant en œuvre le plan « 1 000 immeubles énergivores ».

Cette politique de logement ambitieuse vise à favoriser le rééquilibrage territorial, la mixité sociale mais aussi le progrès écologique. Elle s'inscrit dans un mouvement plus vaste de transformation urbaine, qui va s'accélérer l'année prochaine. En effet, les 23 projets concrétisés dans le cadre de l'appel à projet « Réinventer Paris », la mise en place d'un « Arc de l'innovation » ou encore le lancement d'opérations d'ampleur aux Portes de Paris, vont continuer à redessiner le visage de la capitale tout en l'inscrivant dans la dynamique du Grand Paris.

Alors que nous nous apprêtons à accueillir la COP 21, nous lancerons ou intensifierons plusieurs chantiers destinés à accélérer la transition écologique déjà engagée dans notre Ville. Qu'il s'agisse de la rénovation thermique des logements et des écoles, du développement de l'alimentation durable ou de la production d'énergies renouvelables, l'année 2016 sera l'occasion d'amplifier les actions définies dans le Plan Climat énergie.

Nous continuerons aussi de créer les conditions d'une sortie du diesel, par un accompagnement financier vers des modes de déplacement moins polluants, mais aussi par de grands projets comme la mise en place d'une zone à circulation restreinte ou la piétonisation d'un tronçon des Berges de la Rive droite. Le plan vélo, le prolongement du tramway 3 et de la ligne 14, le développement de l'offre de transports en commun propres contribueront aussi à rendre notre ville plus respectueuse de la santé de ses habitants et de son environnement.

Parce qu'aucun progrès ne peut prendre racine dans un quotidien dégradé, la propreté et la sécurité sont essentielles. Le budget consacré à la prévention et la protection sera ainsi préservé. Il sera dédié en particulier à l'ouverture et à la rénovation de plusieurs centres sociaux ainsi qu'aux aides fournies aux associations de quartier. Prévention, solidarité et insertion sociale doivent être indissociablement liées.

Le développement de dispositifs novateurs comme la collecte des bio-déchets sur les grands sites de la ville, et avec un parc de véhicules en partie renouvelé, une meilleure gestion des encombrants, la mise en place d'un plan de relance du tri ou encore le déploiement de l'économie circulaire, participeront à faire de Paris une ville plus propre et plus agréable, et le fer de lance d'une nouvelle économie, tournée vers l'écologie et le partage.

Alors que la crise suscite une concurrence accrue entre les métropoles, la compétitivité de Paris fera l'objet d'une attention particulière. Elle doit s'incarner dans le soutien à l'innovation mais aussi aux commerces de proximité et aux métiers d'artisanat, d'entrepreneuriat culturel et d'art – par de nouveaux outils permettant d'aider et de dynamiser ces parts essentielles de la qualité de vie de Paris et par le lancement d'opérations emblématiques.

La grande priorité de 2016 sera de lutter contre les inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales, afin de renforcer la cohésion et de favoriser un « vivre-ensemble » fragilisé. C'est d'abord l'effort soutenu au profit des familles, de l'enfance et de la jeunesse. La création de 620 places de crèche, la rénovation de nombreux bâtiments scolaires, le recrutement d'animateurs

supplémentaires ou le nouveau maillage territorial dédié aux jeunes constitueront autant de gestes forts pour promouvoir l'égalité réelle à Paris.

C'est également à cette priorité que répondront les politiques culturelles, par la réforme des conservatoires, l'ouverture de la Canopée des Halles, ou encore le lancement du plan de rénovation des Théâtres de la Ville et du Chatelet. Dans le domaine du sport, la livraison de nouveaux équipements de proximité, les premières réalisations du Plan Nager à Paris ou le déploiement du sport amateur au cœur de la Ville contribueront aussi à faire progresser l'égalité et à renforcer le lien social. Nous accueillerons cette année de nombreux grands événements sportifs, que nous devons appréhender comme autant de jalons dans notre candidature aux JO et auxquels les Parisiens seront pleinement associés.

Enfin, je tiens à réaffirmer qu'aucun Parisien ne doit être exclu des progrès auxquels nous aspirons et que ces progrès mêmes doivent être prioritairement destinés aux plus fragiles. C'est la raison pour laquelle nous poursuivrons en 2016 nos efforts pour accueillir dignement les réfugiés et favoriser leur intégration. Nous renforcerons également notre politique à destination des plus précaires par la mise en œuvre des 100 mesures du Pacte de lutte contre la grande exclusion, la lutte contre les inégalités dans l'accès aux soins ou encore le développement de solutions d'hébergement pour les sans-abris, en particulier via le dispositif « Louez solidaire ».

Mes chers collègues, je tenais à mettre en pleine lumière les contraintes qui pèsent sur notre budget cette année et à rendre compte en toute transparence des leviers qui sous-tendent notre stratégie budgétaire. Le chemin que nous devons emprunter est exigeant. Il nous impose la plus grande sincérité et la plus grande transparence, au sein de cette assemblée comme devant les Parisiens. Une fois que tout a été mis sur la table, notre devoir est maintenant de discuter ensemble, afin de faire des choix, parfois difficiles, et d'affiner ce budget de combat au service des Parisiens.

Je sais pouvoir compter pour cela sur l'investissement de chacun de vous, ainsi que sur la compétence et l'engagement de Julien Bargeton, que je remercie. Je fais aussi pleine confiance à la solidarité sans faille de l'exécutif et au courage de chacun de mes adjoints.

Dans ce contexte exigeant et incertain, nous réaffirmons plus que jamais l'orientation qui régit cette mandature : conserver notre stabilité fiscale comme un principe intangible ; dans le même temps, grâce à un effort inédit de recherche d'économies et d'optimisation de nos recettes, maintenir un fort niveau d'investissement afin de mettre en œuvre nos priorités politiques, en particulier la transition écologique et la cohésion sociale.

Je vous remercie. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contacts presse : Matthieu Lamarre / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61